Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	500	433	67	167
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	500	433	67	167
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	10 886		10 886	
Autres	14 469		14 469	8 904
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 795		17 795	18 937
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	43 150		43 150	27 841
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	43 650	433	43 217	28 008

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)		500	500
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :	- Légale		
	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau		23 922	27 135
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		16 907	-3 213
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		41 329	24 422
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		
	- Financières diverses	750	765
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés	660	
	- Fiscales et sociales	477	2 820
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		1 887	3 586
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		43 217	28 008

Signature :



ABM SOL
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de 500 euros
Siège social : 2 Rue Auguste Renoir 25000 Besançon
RCS : 890 689 102 – Besançon

-

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE STATUANT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.227-9 DU CODE DE COMMERCE

-

En date du 30 juin 2025, à dix heures, au siège social **2 Rue Auguste Renoir 25000 Besançon**, l'associé unique se réuni conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables, afin de statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

****ORDRE DU JOUR : ****

1. Lecture et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024

2. Affectation du résultat de l'exercice

3. Quitus à donner au président

4. Éventuels points divers

****1. Approbation des comptes annuels****

Après lecture des comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, il est proposé d'approuver lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés.

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, lesquels font ressortir un bénéfice de **16 907 euros.**

****2. Affectation du résultat****

Dotation à la réserve légale à hauteur de 10 % du capital social : **50 euros**

- Le solde, soit **16 857 euros**, est affecté au poste report à nouveau

****3. Quitus au président****

L'associé unique donne quitus entier et sans réserve au président pour sa gestion au titre de l'exercice écoulé.

Plus aucune autre question n'étant inscrite à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures

Fait à Besancon, le 30/06/2025

L'Associé Unique :

